

LES FEMMES ET LES HOMMES GAGNENT-ILS LE MÊME SALAIRE DANS TON ENTREPRISE ?



Les entreprises de plus de 100 employé-e-s doivent contrôler l'égalité salariale et en informer leur personnel.

Tu n'as pas été informé-e à ce sujet ? Il se peut alors que ton entreprise ne respecte pas les dispositions légales contre la discrimination salariale. Nous clarifions ce point et plaçons les entreprises qui ne respectent pas la Loi sur l'Egalité sur la « liste noire de la discrimination salariale ».

**Contacte-nous
anonymement et
nous enquêterons !**

RESPECT8-3.CH

Annonce au moyen de ce formulaire par courrier ou sur :

<https://www.respect8-3.ch/liste-noire>

Je travaille dans une entreprise de plus de 100 employé-e-s et je n'ai pas été informé-e de l'analyse de l'égalité salariale.

Nom de l'entreprise _____

Adresse de l'entreprise _____



LA DISCRIMINATION SALARIALE EST TOUJOURS UN FAIT.

**LES FEMMES GAGNENT 684 FRANCS
DE MOINS PAR MOIS QUE LES HOMMES,
POUR LE MÊME TRAVAIL !**

Agissons contre la discrimination salariale !

Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleuses et travailleurs, et ses fédérations, s'engagent avec toi et des dizaines de milliers d'autres travailleuses et travailleurs contre la discrimination salariale et pour de meilleures conditions de travail. C'est une réalité, l'analyse des salaires ne suffit pas. Ensemble, nous pouvons obtenir davantage.

Deviens membre d'un syndicat ou d'une association du personnel dès maintenant.

<https://www.travailsuisse.ch/fr/devenir-membre>



Travail.Suisse



GAS/ECR/ICR

nicht frankieren
ne pas affranchir
non affrancare

50202764
000005

DIE POST



Travail.Suisse
Postfach
3001 Berne